



Renouvellement de titre de sejour

Par **celia2009**, le **14/07/2009** à **18:30**

Bonjour,

etant etudiante etrangere en droit a toulouse ,je sollicite votre aide pour une question d'ordre pratique.

en effet ayant obtenu un baccalauréat francais a tunis et ayant suivi avec succes les 2 premieres annees de droit jai rencontre divers problemes en 3 eme annee ayant conduit a 3 echecs. En effet, ayant conscience que 3 redoublements equivalent a un refus de renouvellement de titre de sejour etudiant, je compte refaire ma I3 a distance et passer le concours HEC Escp pour l an prochain.

Ma question est donc la suivante: si je ne tente pas de renouvellement cette annee pour eviter de recevoir un refus de titre de sejour, pourrais je l an prochain esperer obtenir un visa long sejour en vue dune nouvelle demande de titre de sejour pour un master a HEC??

merci d avance pour votre aide
cordialement,

Par **anais16**, le **15/07/2009** à **16:32**

Bonjour,

si vous retournez dans votre pays avant d'obtenir un refus de préfecture, vous pourrez tout à fait refaire une demande l'an prochain.

Sachez malgré tout que les visas étudiants sont difficiles à obtenir et qu'ils peuvent être refusés sans aucun obligation de motivation des consulats.